

L'organisation du commerce

Quelques institutions polonaises clés

Ministère des Relations économiques étrangères
(Ministerstwo Wspolpracy Gospodarczej z Zagranicą)

Varsovie, Plac Trzech Krzyzy
Tél. : 21 03 31, télex : 814501 mhz pl

Direction centrale des douanes
(Główny Urząd Celny)

Varsovie, ul. Swietokrzyska 12
Tél. : 21 03 11, télex : 814427

Direction centrale d'inspection des normes
(Centralny Inspektorat Standaryzacji)

Varsovie, ul. Zurawia 32/34
Tél. : 21 64 21, télex : 813 653 CIS pl

Institut de recherche sur le commerce extérieur
(Instytut Koniunktur i Cen)

Varsovie, ul. Swietokrzyska 12
Tél. 20 03 11

Chambre de commerce internationale polonaise
(Polska Izba Handlu Zagranicznego)

Varsovie, ul. Trebacka 4
Tél. : 26 02 21, télex : 814361 pihz pl

Fondations

Fundacja NSZZ Solidarnosc
(Fondation économique Solidarité)

Waly Piaskowe 24
80-855 Gdansk
Tél. : (58) 584-412, télex : 513-160;
télécopieur : (58) 384-219;

Fondation des affaires
ul. Wspolna 1/3, Varsovie
Varsovie

Tél. : 219-993, télex : 817-088;
télécopieur : 280-549

Fondation polonaise pour l'exportation

(Fundacja Polska Eksportuje)
ul. Krolewska 27, Varsovie
Tél. : 276-810

Le commerce extérieur polonais relève du ministère des Relations économiques étrangères (Ministerstwo Wspolpracy Gospodarczej z Zagranicą). Pour pouvoir assurer son mandat, ce ministère collabore avec plusieurs autres institutions polonaises. C'est la Direction centrale des douanes (Główny Urząd Celny) qui est le plus haut responsable en matière de douanes. La Direction centrale de l'inspection des normes (Centralny Inspektorat Standaryzacji) contrôle et inspecte les produits destinés au commerce intérieur et extérieur. L'Institut de recherche sur le commerce extérieur (Instytut Koniunktur i Cen Handlu Zagranicznego) se livre à la recherche sur le commerce extérieur polonais aussi bien que le commerce international en général (pour les adresses de ces organismes, voir l'encadré). Il est important de noter aussi le nombre croissant de groupements d'intérêts, établis pour aider les sociétés occidentales à développer des liens avec les entreprises polonaises. Le personnel qui travaille au sein de nombre de ces groupements d'intérêts possède l'expertise professionnelle du secteur de leur groupement. Ils disposent aussi de bases de données sur les entreprises polonaises.

Figure 6.8.

Commissions pour le commerce extérieur facturées par des agents
(en date du mois d'août 1990)

Type de produit et services	Frais moyens (% du total)
Importations de Pologne	
Tous les services	1,5 - 5
Exportations de Pologne	
Tous les services	8 - 12
Carburants et énergie	2 - 4
Produits métallurgiques	3 - 5
Machines et pièces	5 - 6
Équipement médical et pièces	5 - 6
Produits pharmaceutiques	5 - 7
Produits chimiques	5 - 7
Matériaux de construction	6 - 8
Aliments	6 - 8
Tissus	5 - 6
Automobiles	6 - 8
Équipement audio-visuel	6 - 8
Vêtements et chaussures	6 - 7
Meubles	6 - 7
Autres produits	6 - 10

Source: Ministère polonais des relations économiques étrangères